

Un fonctionnariat incompetent peut, il est évident, faire échouer une bonne politique. Mais un fonctionnariat compétent ne sauvera pas une mauvaise politique.

Adlai Stevenson II

ASSAINIR LES FINANCES PUBLIQUES

Bienvenue en République Socialiste Soviétique Française

Aujourd'hui, il faut être fou pour vouloir devenir fonctionnaire en France.

Si vous êtes face au public, vous serez traité par les usagers comme si vous étiez a priori un fainéant, et au lieu de reconnaître votre volonté d'aider on vous insultera au premier contre-temps comme si vous étiez personnellement responsable de la conception et la mise en place des milliers de règlements, les uns les plus étranges que les autres, que l'on vous exige d'appliquer, et qui font que les gens ne s'y retrouvent pas dans le labyrinthe imposé par la loi.

Si vous avez rejoint la Fonction publique par véritable esprit de service à la France, vous constaterez que faire des efforts ne vous garantit pas une progression, puisque, d'une part, ceux qui font des grosses erreurs ne semblent pas être trop pénalisés, et ceux qui ont rejoint un syndicat auront plus de chances que vous pour obtenir une promotion, indépendamment de leurs compétences.

Si vous arrivez à des postes à responsabilités, vous constaterez que les lois évoluent sans cesse, que ces évolutions ne tiennent pas compte de l'expérience acquise sur l'application des lois précédentes, et que les priorités changent du jour au lendemain, laissant le travail accompli incomplet, bon pour une obscure armoire destinée à l'oubli.

Évaluer l'efficacité des politiques mises en place ? Pour quoi faire ? De toute façon les politiciens en charge des dossiers ne s'y intéressent pas puisqu'ils changent toutes les deux semaines.

Vous serez mal payé et vous n'aurez aucune marge de manœuvre dans votre travail. Vous passerez une journée entière à courir dans tous les sens pour faire du travail qui aurait pu se faire en une heure si les systèmes de gestion des dossiers étaient cohérents, si on vous donnait les moyens techniques pour faire votre travail au lieu d'un matériel vétuste, et si les réglementations étaient bien faites. Le tout dans des bâtiments et des bureaux dans des états de délabrement dignes d'un pays du tiers monde.

Vous découvrirez avec incrédulité, comme M Macron, que malgré les grands efforts déployés et les énormes sommes d'argent dépensées il semble y avoir en France toujours autant de pauvres et de désespoir.

Oui, vous bénéficierez d'une certaine flexibilité d'évolution de carrière en cas de changement de vos circonstances personnelles. Mais les règles d'application sont tellement complexes que vous aurez du mal à décrypter le système.

Fatigué par votre vie passée à courir pour des résultats soit invisibles soit peu concluants, vous serez bien content de partir à la retraite. Or, vos primes ne comptent pas dans les calculs des retraites, donc vous vous retrouverez avec une retraite qui ne reflètera pas votre fiche de paye habituelle.

Non, en RSSF être fonctionnaire est loin d'être une solution idéale pour ceux qui ne souhaitent pas rejoindre l'économie marchande.

* * * * *

Encore une fois, je vais dans la caricature, mais, encore une fois, la réalité n'est pas loin.

Pourtant, l'État semble garder ses atouts vis-à-vis des jeunes. Un article paru dans le journal « Le Figaro » décrivait le fait que pour une bonne partie de la jeunesse française, le fait de l'insécurité et le malaise dans le secteur privé les poussent vers des choix d'emplois dans l'État. Très compréhensible du point de vue de l'individu, mais qui va générer donc les excédents économiques qui seront ensuite taxés pour financer l'État et son armée de fonctionnaires ?

L'image de l'employé de la Fonction publique en France n'est pas bonne parce-que les gens voient dans les médias surtout des syndicalistes qui se plaignent du manque de moyens, tout en refusant d'entretenir la notion que de réformes puissent être nécessaire pour justement améliorer les conditions de travail. Mais comme ces mesures typiquement résulteraient en réductions de postes administratifs, les syndicats s'y opposent par principe. Les syndicats de la Fonction publique donnent une piètre image du fonctionnaire français.

Cette mauvaise image est injuste. La plupart des fonctionnaires sont travailleurs, consciencieux, de bonne volonté, des patriotes profondément imbus du sens du service public qui font tout sauf chômer ou jeter exprès l'argent des contribuables par la fenêtre. Cela étant, le résultat de décennies de cette lamentable pratique des différents gouvernements qui consiste à céder à toutes les revendications syndicales afin de tenter de s'acheter quelques mois de paix sociale n'a fait que créer une caste de syndicalistes complètement coupée des réalités économiques les plus basiques pour qui rien n'est jamais assez. C'est ainsi que lorsque l'on a demandé à un syndicaliste gréviste de Radio France comment il justifiait 14 semaines de vacances, il a répondu qu'un service public n'est pas censé faire des profits.

Pardon ? Sans commencer par le simple fait qu'un service public qui s'autofinance est un service public qui se donne les moyens de pérenniser ses missions, on constate à quel point le débat est impossible avec ce type de personnage. En traduisant en langage simple, pour cette personne il est normal qu'un ouvrier soit obligé de payer 20% de TVA sur un pantalon (et autres taxes diverses et variées, directes et indirectes) pour financer les 14 semaines de vacances des employés de Radio France. Incroyable. La dernière fois qu'une caste de nantis en France a refusé de voir la folie de leurs pratiques et l'abus qu'elles constituaient, l'affaire s'est finie avec une multitude de guillotins. J'ose espérer que cette fois-ci l'histoire finira de façon différente.

* * * * *

L'un des problèmes en France est le manque de compréhension des limites des systèmes, l'obsession française par la supposée toute-puissance de l'État. Or, et contrairement à une perception assez répandue, l'État n'est pas responsable de tout, l'État ne peut pas tout faire, et l'État n'a pas les moyens de tout faire. Parfois, la bonne réponse à la question « mais que fait le gouvernement ? » est « Rien, et c'est normal ».

On voit bien l'expression de cette idée de l'État tout-puissant lorsqu'il s'agit de dépenser de l'argent : en France, l'État « débloque une enveloppe », comme si le gouvernement était assis sur des masses d'argent dont il lui suffirait de « déclarer la libération » pour que l'argent se matérialise magiquement. Or, la réalité est que l'État ne « débloque » pas « une enveloppe », lorsqu'il a besoin de fonds il emprunte sur les marchés financiers et endette le pays afin de payer ses dépenses. Et l'une des raisons pour lesquelles les marchés et l'investissement sont grippés en France est cette manie de l'État de mettre son nez partout, sous la pression de la gauche et des médias, et qui finit systématiquement par créer des usines à gaz faites de règles et de contraintes pour surencadrer et surprotéger toute activité possible et imaginable. On dirait que les Français voudraient un championnat de football dans lequel la Fédération Française de Football déterminerait par décret quelle équipe jouerait en quelle division, avec quels joueurs, avec quels entraîneurs, et suivant quelle tactique. Inutile de dire qu'un championnat avec ces caractéristiques serait d'un ennui mortel et plus personne ne s'intéresserait au football, sauf au moment de se lamenter des pauvres prestations de l'équipe de France dans les tournois internationaux. Ainsi va cette économie française où l'État met son doigt partout : en cherchant le risque zéro on a créé une économie à gain zéro qui n'intéresse plus personne d'où, encore, le manque d'investissement. L'État à, bien entendu, un rôle à jouer : concevoir les règles et faire l'arbitre, afin de faciliter le jeu pour l'épanouissement de tous, mais ne peut pas tout faire et tout décider à la place des travailleurs, des patrons et des marchés.

L'autre problème est que, en France, Keynes a été mal compris. Lorsque Keynes parle d'augmenter la dépense de l'État de façon contre cyclique pour relancer une économie en récession, c'est de la dépense ponctuelle dont il parle : construction d'ouvrages publics,

amélioration des infrastructures, des investissements, qui peuvent être réduits lorsque l'économie se portera mieux. Or, les divers gouvernements de gauche et de soi-disant droite au lieu de faire cela ont augmenté les allocations, le nombre de fonctionnaires et les diverses prestations sociales, c'est-à-dire des frais courants, choses qui sont politiquement difficiles de remettre en cause après. En conséquence, l'État grossit et endette le pays lorsque l'économie va mal, et étouffe le secteur productif par ses besoins de financement via des impôts toujours plus hauts lorsque l'économie va bien.

Les défenseurs de ce système vous diront que de toute façon on peut toujours dépenser plus que ce que l'on récolte, que cela n'a aucune importance, puisque les gouvernements ne sont pas comme les ménages dans la mesure où les ménages n'ont pas le droit de frapper de la monnaie ou d'augmenter les impôts. Le problème avec ce raisonnement est que, en premier lieu, la France n'a pas le droit de frapper monnaie non plus, puisque nous utilisons l'Euro et qu'il est géré par la BCE, pas par la Banque de France. Les fausses solutions qui consistent à émettre de la dette ou sortir de l'Euro ayant été abordées précédemment, je ne reviendrais pas dessus. En deuxième lieu la pression fiscale en France est déjà tellement élevée, avec presque 53% du PIB contre 45% en Allemagne ou le 34% de moyenne de l'OCDE (chiffres 2019, et sachant que le calcul de la moyenne inclut la France), que toute hausse d'impôts ou de prélèvements supplémentaire deviendra problématique, tel que l'a démontré la crise des Gilets Jaunes, déclenchée par une hausse de la taxe carburant. Troisièmement, la dette va devoir être payée à un moment donné, et si les marchés commencent à soupçonner que la France ne pourra pas faire face à ses obligations, une crise majeure arrivera du jour au lendemain, sans crier gare.

Certains font des calculs sur des bases « égales », c'est-à-dire, si je prélève 1% de plus sur une base de 100 je récolte 1% de plus. Ce calcul est faux. La réalité est que, dans le contexte actuel d'imposition haute, probablement votre 1% d'augmentation fera fuir 5% de la base fiscale (ce qui n'est de loin pas une bêtise, puisque la plupart des impôts sont payés par une minorité, peut-être à l'exception de la TVA). En conséquence, aux 1% de plus que vous prélèverez il faudra déduire les impôts que payaient les 5% qui ont quitté le pays, las de se faire traiter comme des vaches à lait juste bonnes pour payer. Résultat des courses, au lieu d'obtenir 101 vous obtiendrez 96, mais comme vos dépenses n'ont pas baissé en attendant ceci provoquera une accélération de l'endettement.

Lorsque l'on parle du « trop d'impôt tue l'impôt » c'est exactement ça : la fuite de ceux qu'auraient pu payer, plus la baisse de la base fiscale totale basée sur la dépense de ces personnes puisque ceux qui sont partis ne dépensent plus en France. A cela s'ajoute que ceux qui travaillaient pour eux n'auront plus de travail, et ceux qui restent, c'est-à-dire les classes moyennes et les petits entrepreneurs, voient leurs revenus taxés davantage, donc ils dépenseront moins à leur tour et ne créeront pas d'emplois supplémentaires. En conséquence, on ne collecte pas plus d'argent : on en collecte moins, on s'endette pour payer nos factures, et on étrangle l'économie.

Comment allons-nous rembourser nos dettes ? La gauche vous dira « pas de problème, le pays est riche, on trouvera bien l'argent ». Ah bon. Un pays qui tout en taxant sa population

53% de ce qu'elle produit peine déjà à payer des stylos pour ses juges, du carburant pour ses policiers et des craies pour leurs enseignants, sans oublier les terrifiants retards de paiement de l'État vers ses fournisseurs, serait riche. Je n'en suis pas convaincu. Je suppose que certains gauchistes voient les beaux bâtiments de Paris et ils pensent que pour lever des fonds ils pourraient vendre, par exemple, le Louvre et son contenu, brillante idée digne des anciens aristocrates qui soutenaient leurs trains de vie fastueux en vendant leurs patrimoines pour laisser leurs enfants sans le sou, l'égoïsme incarné.

La France fut riche, a vécu large, a dépensé trop, elle s'endette à grand pas. Elle est en passe de devenir un pays pauvre avec des beaux bâtiments, comme la Turquie et l'Iran. Non, la France n'est plus riche.

Il reste alors la fausse solution de la nationalisation mais, comme décrit précédemment et comme cela s'est passé au Venezuela, ceci ne garantit pas que les actifs nationalisés puissent être convertis en argent pour rembourser les dettes, et d'autre part la nationalisation ne garantit pas que la rentabilité des actifs nationalisés puisse être maintenue. De fait, l'expérience partout dans le monde démontre que les actifs nationalisés finissent presque toujours par perdre de l'argent.

Le problème fondamental est que la gauche, dans son analphabétisme économique, est incapable de faire la distinction entre « capital », c'est-à-dire le résultat de l'investissement soutenu sur plusieurs années, et « revenu du capital », c'est-à-dire l'argent que cet investissement produit sur une année donnée. Dès lors, la gauche prétend payer ses frais courants inconsidérés en confisquant le capital, donc diminuant la capacité du pays à générer des plus-values, au lieu de promouvoir le travail et l'investissement, c'est-à-dire faciliter la formation de capital afin que le produit de ce capital puisse être taxé par la suite. Pour la gauche, on finance son train de vie non pas par le travail mais en vendant l'argenterie et les meubles de la famille. Et à force de tout vendre et de ne rien faire pour le remplacer on finit dans la pauvreté. La seule chose que la gauche sait produire ce sont des beaux slogans vides, des grandes promesses creuses, de la déception et de la misère.

Certains vous expliqueront de l'État capable de s'endetter perpétuellement, comme au Japon. Cette théorie a plusieurs problèmes.

D'abord, certes, le Japon peut se permettre (pour l'instant) de faire cela, parce-que l'émission de cette dette est en yen, et 90% de la dette est détenue au Japon. De plus, le Japon possède l'équivalent d'environ 3 mille milliards de dollars d'actifs à l'étranger, ce qui rassure les investisseurs. En contraste, lorsque l'Inde et la Turquie émettent de la monnaie via de la dette, elle se traduit assez rapidement par de l'inflation, accompagnée par une chute de la valeur de leurs monnaies respectives. Avec la crise Covid, la BCE et la Réserve Fédérale jouent avec le feu en émettant de la dette pour financer les déficits des états de l'UE et du gouvernement américain respectivement. Historiquement, un tel élan d'émission de dette s'est toujours traduit par de l'inflation, au-delà des problèmes actuels créés par l'invasion Russe de l'Ukraine. Nous constatons d'ailleurs dans le passé récent que depuis plusieurs années, aux Etats Unis et en Europe, une augmentation des prix des actifs financiers et des

biens immobiliers sans augmentations des salaires, ce qui éloigne progressivement les classes moyennes de leurs rêves de progrès économique, accentuant les inégalités.

D'autre part, autant il est vrai qu'un endettement supplémentaire année après année n'est pas problématique si l'économie est en croissance, puisque nos créiteurs verront que le pays aura les moyens de rembourser, autant nous assistons aujourd'hui à un endettement constant et en constante hausse malgré la stagnation de la croissance. Le covid n'a pas amélioré les choses, tout le contraire. Un État qui s'endette dans ces conditions est tributaire du « sentiment du marché » sur sa capacité supposée à rembourser ou pas. Si les marchés financiers pensent que la dette française est « sûre », c'est-à-dire qu'elle sera payée complètement, alors la France paiera des taux d'intérêt bas. Si, au contraire, la France est jugée être un « risque », les taux d'intérêt grimperont, et la valeur de sa dette chutera en conséquence, créant des déséquilibres massifs dans les bilans des institutions qui auront acheté notre dette, générant de la panique sur les marchés du fait des efforts de ces institutions pour rééquilibrer leurs comptes.

Aujourd'hui, les marchés pensent que notre dette est « sûre », tel que reflété dans les avis plutôt bénins des agences de notation internationales, donc ils nous accordent des taux d'intérêt bas. Cela étant dit, les intérêts sur la dette de l'État coûtent extrêmement cher. Dans la loi des finances de 2013, ils étaient budgétés à 56 milliards d'euros, soit 14.2% du budget de l'État, soit une fois et demie le budget de la défense, et plus de 7 fois le budget de la Justice. Ils ont baissé depuis grâce à la chute globales des taux d'intérêts, mais pourraient remonter rapidement.

Supposons maintenant que les marchés se retournent subitement contre la France, en se disant que nous prêter de l'argent est devenu risqué du fait des faibles possibilités d'être complètement remboursé à échéance du prêt. Si les taux d'intérêts doublent, ce qui n'est pas impossible à la vue des taux extrêmement bas actuels et ce qui s'est passé avec les dettes Espagnoles, Portugaises, Grecques et Italiennes au pire de la crise de 2012, les charges d'intérêts à payer sur la dette nouvellement émise pour financer nos énormes déficits deviendraient extrêmement élevées, ce qui causerait une crise économique massive.

C'est sous cette lumière que l'on se rend compte que se mettre d'accord sur un prétendu « pacte de stabilité » au niveau européen qui préconise un déficit de 3% par an, même au sommet du cycle économique, n'est pas un « pacte de stabilité » mais un pacte de suicide collectif parce-que, forcément, à un moment donné le cycle tourne et les économies se retrouvent prises à la gorge par des dépenses non compressibles, assorties à de revenus fiscaux en chute libre, donc des déficits qui crèvent les plafonds, obligeant les gouvernements à adopter des programmes d'austérité procycliques, accentuant la crise. Encore une fois, ceci n'a pas été le cas avec la crise du Covid mais, encore une fois, cette situation et ses conséquences sont encore loin d'être maîtrisées.

N'en déplaise à certains, le fait est que les États et les ménages se ressemblent bien plus que certains économistes voudraient vous le faire croire. On ne peut pas éternellement dépenser plus que ce que l'on gagne, à un moment donné les créiteurs viendront nous voir pour récupérer leur argent. La seule vraie différence entre les États et les ménages est l'échelle de temps pendant lequel le processus de crise se met en place. Si vous, lecteur, vous vous

endettez à raison de 5% de votre revenu annuel tous les ans, en 5 ans on viendra vous voir pour vous demander de rembourser. Pour un État, les créiteurs viendront peut-être dans 50 ans. Mais n'ayez aucun doute à ce sujet : ils viendront. Et le jour où ils viendront, il faudra générer rapidement et massivement des ressources nouvelles afin de ne pas être en faillite, sachant que nos créiteurs s'appellent les particuliers, les Banques, les Caisses de Retraite, les Mutuelles et les Assurances. Ne pas payer reviendrait à détruire d'un seul coup toutes nos économies et tout notre système de protection sociale. Que se passerait-il alors ? Nous serions obligés de prendre dans l'urgence et à contre cœur toutes les mesures que je détaillerai par la suite, tel que la Grèce a été obligée de le faire, mais dans la mesure où il n'y aura pas le temps de bien réfléchir à comment faire pour minimiser les effets négatifs des coupes, ces effets négatifs seraient décuplés. Et voter pour des populistes ne règlera pas l'affaire : ce n'est pas parce que vous n'avez simplement pas envie de payer vos dettes que vos créanciers vous pardonneront.

Les gouvernements successifs depuis plus de 30 ans se comportent comme des Louis XV : après eux, le déluge. Dans ces conditions, est-il étonnant que le peuple ne fasse plus confiance à la classe politique ? Grâce à l'état d'esprit régnant en RSSF, où on dépense sans compter et sans se soucier de l'avenir de nos enfants, l'État pèse de nous jours environ 57% du PIB selon l'INSEE. En comparaison, l'OCDE nous annonce 45% en Allemagne ou encore 34% en Suisse. L'État domine l'économie française au point où il l'étouffe par ses énormes besoins de financement et par ses impositions bureaucratiques et administratives. Il faudrait donc faire rétrécir l'État d'environ 12% du PIB pour le ramener vers le niveau allemand, qui lui est déjà élevé en comparaison internationale, afin de permettre à l'économie réelle de respirer. Sur les environ 2.4 mille milliards d'euros en PIB France 2019, ceci veut dire qu'il faudrait diminuer les dépenses de l'État d'environ 20%. Il ne s'agit pas de 10 milliards, de 40 milliards ou de 100 milliards : il faudrait les baisser d'environ 300 milliards si l'on veut ramener la taille de l'État français à un niveau que l'économie puisse soutenir tout en préservant la plupart de notre système social. Et si on veut mettre en place les conditions d'une relance réelle du rêve français, un rêve fait de travail, d'opportunités et de pouvoir d'achat en forte hausse, il faudrait viser le double. Tout autre chiffre n'est que large sous-estimation de l'effort gigantesque que le pays devra faire. Ceci n'est pas impossible à réaliser : la Finlande, le Canada et les Pays Bas ont opéré ce type de transformation, et aujourd'hui ces pays ont moins de chômage et plus de croissance que la France.

Il est urgent d'agir. Il faut se rendre compte que nos partenaires européens ne sont plus disposés à « comprendre » cette France qui ne s'empêchait pas de donner des leçons aux Grecs en 2010 tout en refusant de faire le nécessaire pour redresser ses propres comptes. Comme le rapportait un journal au moment où M Valls arrivait à Bruxelles pour demander le report des échéances sur ses engagements européens, la réception de nos associés européens fut très mauvaise. Un diplomate allemand a bien expliqué cette réaction : « Il n'y a pas de sympathie pour un pays qui joue de sa grandeur pour nourrir ses faiblesses ». Tout est dit.

* * * * *

La Cour des Comptes, dans les pages 124, 125 et 126 de son rapport rendu en juillet 2012, signale ce qu'il faudra faire. Je me limite à le citer parce-qu'on ne peut pas être plus clair :

« Il est néanmoins probable que la croissance des dépenses publiques peut être réduite en France sans remettre en cause la qualité des services publics et l'ampleur de la redistribution opérée par les dépenses publiques. Les nombreux rapports, notamment ceux de la Cour, qui mettent en évidence le manque d'efficacité de multiples organismes et politiques publics, la juxtaposition et le mauvais ciblage de nombreux dispositifs d'intervention confirment cette présomption.

En outre, les études réalisées par les organisations internationales tendent à montrer que le redressement des finances publiques est plus fort et plus durable lorsqu'il porte sur la maîtrise des dépenses, plutôt que sur le relèvement des impôts et cotisations. (...)

(...) les engagements de la France en matière de finances publiques couvrent toutes les administrations publiques, y compris celles qui bénéficient d'une autonomie de gestion. Elles doivent donc toutes contribuer au respect de ces engagements. C'est d'autant plus nécessaire que de nombreuses politiques publiques font intervenir deux ou plusieurs administrations ce qui impose une approche globale de leur efficacité. Face à l'enchevêtrement des compétences et à la multiplicité des structures, dont les effets en termes de surcoûts de l'action publique locale sont régulièrement dénoncés, tout nouveau mouvement de décentralisation devrait d'abord être inspiré par la recherche de leviers de rationalisation. L'enjeu doit être de rendre plus efficace l'organisation décentralisée de la République voulue par le Pouvoir constituant. A l'instar des autres catégories d'acteurs publics, la maîtrise des dépenses et de la fiscalité des collectivités territoriales demande à moyen terme des ajustements de compétences et d'organisation, qu'il appartient aussi d'accompagner au niveau national par une appréciation plus rigoureuse des charges imposées par les législations et normes nouvelles.

En particulier, le fait que les administrations publiques locales aient des comptes structurellement équilibrés ne les dispense pas de participer à l'effort collectif. La croissance de leurs dépenses, hors impact des compétences transférées par l'État, a en effet été très rapide, même si elle s'est infléchie récemment, et des économies importantes, notamment dans le secteur communal, peuvent certainement être réalisées sans remettre en cause les services fournis à la population. Cette progression des dépenses locales n'a pas creusé le déficit public car elle a été financée par une hausse des impôts locaux. Or, celle-ci réduit les capacités contributives des ménages et entreprises dans un contexte où le taux global des prélèvements obligatoires est très élevé. Elle rend donc plus difficile l'augmentation des impôts et contributions au profit de l'État et des régimes sociaux. En outre, presque la moitié des ressources des collectivités territoriales leur sont apportées par l'État, sous forme de dotations, de remboursements et dégrèvements d'impôts locaux et de fiscalité transférée. »

Traduction :

Moins d'impôt + Simplification

= Plus de pouvoir d'achat + Meilleurs services.

Il ne s'agit pas de licencier des enseignants, des infirmiers, des policiers ou des pompiers, il s'agit de réduire le poids des structures administratives qui les encadrent en simplifiant les procédures. Nous voulons, au contraire, générer les moyens pour que les enseignants, les infirmiers, les policiers ou les pompiers soient mieux payés et travaillent dans des meilleures conditions.

* * * * *

Il n'y a pas 36 solutions : pour redresser la situation et retrouver notre puissance et notre crédibilité, il faudra couper largement dans les politiques, dans les procédures et dans les effectifs des fonctionnaires administrants.

Un système où l'État doit donner des aides et des subsides pour toute activité est un système précaire et malade qui ne peut pas fonctionner. Nous sommes un pays rongé par l'interventionnisme d'État.

Certains commentateurs se demandent encore où et qui voudrait émuler notre « modèle français », et dans ces cas je ne peux que penser à cette réponse de Fidel Castro à un journaliste au sujet du modèle cubain : « exporter le modèle cubain ? Il ne marche même pas à Cuba... ». Le modèle social français est un zombie, la RSSF une morte vivante en faillite économique et morale.

Est-ce que ceci signifie le démantèlement de l'État ? Absolument pas. Comme exposé précédemment, il s'agira surtout de clarifier qui fait quoi, de déterminer ce qui marche et ce qui ne marche pas, de simplifier, et de ne pas avoir peur de dire « ceci ne marche pas, cela n'est pas essentiel, on le supprime ». Il faudra lancer un très vaste chantier de rationalisation, de simplification, de restructuration et de recentrage. Et il ne faut surtout pas tomber dans le piège de la facilité qui consiste à dire « tous les départements, tous les ministères, toutes les collectivités, vous me rabotez 10% ». Cette façon erronée de faire dans l'État, cette phobie de l'arbitrage, se traduit par du stress inutile, par l'utilisation abusive de CDD, et par le manque d'investissement dans la modernisation de l'État. Ce n'est pas comme ça que les choses se font durablement : Il faut identifier et s'attaquer aux activités et aux façons de faire qui génèrent les coûts, pas aux coûts en eux-mêmes, puisque ces derniers ne sont que des conséquences, pas des causes. Il faut s'attaquer à la maladie, pas aux symptômes.

Dans la provision d'un service public il faut tenir compte de trois facteurs : couverture, choix et coût. En général, il faut sacrifier un des trois paramètres, on ne peut pas tout avoir. La France, dans son obsession de la couverture et du choix a laissé les coûts exploser. Dès lors, et dans la mesure où le paramètre coût ne peut plus être ignoré, il faudra restreindre les couvertures et les choix.

La situation est grave et la liste de mesures à prendre afin d'éviter la faillite de la France et de rétablir un équilibre entre l'État et le privé est longue. A la différence de la Grèce, nous avons encore une chance de prendre des mesures fortes de façon réfléchie, échelonnée et concertée avec les mesures de croissance de l'économie décrites dans le chapitre précédent. Elles devront être assorties à une baisse de la fiscalité afin d'amortir les impacts négatifs que ces mesures auront sur les secteurs touchés et qui favoriseront, à terme, la relance et l'emploi dans le secteur privé, opérant ainsi le grand rééquilibrage dont la France a désespérément besoin pour garder sa position parmi les grands de ce monde.

Les mesures d'assainissement des finances de l'État, à l'exclusion de l'Education, qui sera traitée dans le chapitre 5, devront être prises dans 4 domaines majeurs :

- A. La gestion du personnel de la Fonction publique
- B. La gestion politique
- C. Les prestations de l'État
- D. La fiscalité

Dans les pages suivantes nous détaillons les mesures à prendre. Vous remarquerez que la plupart ne sont pas chiffrées. Il se trouve que beaucoup de sources se recourent, se contredisent, et pour certaines choses, personne ne va aussi loin que nous dans les mesures de fond. Aussi, dans la mesure où l'État, sauf erreur, ne fait pas du « ABC » (Activity Based Costing, autrement dit « identification de la source du coût selon l'activité analysée »), c'est-à-dire tenant en compte non pas seulement le coût des prestations elles-mêmes mais aussi le coût des moyens humains et physiques mis en œuvre pour les fournir (ce qui serait cohérent avec les politiques actuelles, puisque l'État aujourd'hui considère les frais de personnel quasiment comme des charges incompressibles), il est assez difficile de chiffrer la portée totale des mesures préconisées. De plus, puisque la comptabilité actuelle de l'État est basée sur l'année fiscale en cours, et ne tient pas compte du coût des engagements pris sur le long terme, il est impossible de calculer le vrai coût des choses, donc des économies à tirer.

C'est pourquoi, et afin d'éviter des débats stériles sur des chiffres, nous nous focaliserons sur les causes des problèmes, pas sur des chiffrages de coût pour le moins hasardeux. Le but ultime est d'avoir un État plus simple, plus efficace, avec des prestations mieux ciblées, mais aussi avec des employés mieux payés, avec des postes plus complets et plus intéressants. Et nous sommes convaincus que l'ensemble de ces mesures réussiront à dépasser les 300 milliards de réduction de coûts nécessaires pour donner un nouveau souffle à la France.

En raison de l'urgence économique, dans un premier temps l'heure sera à la rationalisation. Par la suite, une fois que l'on aura des données sur l'impact budgétaire réel des mesures prises, on pourra revenir sur la valorisation des salaires, sachant qu'une partie importante des

fruits de la croissance et des économies engendrées devront être obligatoirement employés dans l'assainissement de la situation financière des institutions essentielles de l'État, telles les caisses de retraite et la sécurité sociale, et de libérer des ressources budgétaires supplémentaires en réduisant la charge des dettes, c'est à dire en la remboursant. En parallèle, des réductions d'impôts doivent être envisagées pour relancer l'économie et l'emploi. En un mot, il est impératif que l'on se reconstitue une capacité d'endettement pour pouvoir faire face sereinement à des inévitables crises futures.

* * * * *

A – LA GESTION DU PERSONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les politiciens de tout bord ont beaucoup promis afin de se faire élire par un peuple à qui ils ont appris que le pays était riche et qu'il fallait simplement traire la vache pour avoir du lait, mais à qui on n'a pas appris que cette vache avait besoin qu'on s'occupe d'elle et qui a oublié comment le faire. Le temps des chimères et du Père Noël étant révolu, il faut faire face aux réalités et payer les dégâts avant de pouvoir repartir sur des bonnes bases.

La gestion du personnel de l'État est tellement lourde, complexe, formaliste et contraignante qu'elle donne lieu à des casse-têtes et des revendications ridicules dans leur petitesse, leur but affiché d'obtenir des avantages indus. Je cite M Jean- Louis Thiériot, alors maire de Beauvoir en Seine- et- Marne (200 habitants), vice- président de la communauté de communes de la Brie centrale dans les colonnes du Figaro du 14 mars 2014 : « Dès que la taille (d'une commune – ndlr) est un peu plus importante ou au niveau des intercommunalités, la gestion des personnels sous statut est un casse-tête: demande de logements de fonction par des personnels qui n'y ont pas droit, ergotage sur les missions au regard de la qualification, recours devant le tribunal administratif pour quelques euros de prime... Ce dont nos communes ont besoin, c'est de liberté, de pouvoir recruter mais aussi licencier librement avec des contrats de droit commun. À Beauvoir nous n'avons pas pris le risque de gérer en régie le service public d'assainissement car nous ne voulions pas embaucher un fonctionnaire supplémentaire dont nous n'aurions pas pu nous séparer s'il ne donnait pas entière satisfaction. Le statut de la fonction publique territoriale est une source de paperasserie considérable, un nid à contentieux et un frein à la flexibilité. » Inutile d'en rajouter.

La gestion du personnel de l'État doit donc être modernisée pour tenir en compte le fait que, d'une part, le monde a changé et que certains statuts et « acquis » ne se justifient plus et qu'on ne peut plus se les payer.

On nous dit que les fonctionnaires contribuent à l'économie puisqu'ils paient des impôts et consomment. Ce raisonnement est faux : si, par exemple, un fonctionnaire paye 50% de son

revenu en impôts divers et variés, le contribuable continue de financer le 50% restant ! Cet argent doit bien sortir de quelque part, et on sait d'où il sort : de la ponction chaque fois grandissante du secteur productif. Et comme le pays est déjà étranglé par les impôts et l'État ne peut plus les augmenter sans anéantir l'activité dans le pays, alors il emprunte sur les marchés pour maintenir son train de vie.

Selon l'INSEE, en 30 ans nous sommes passés de 3,86 millions à 5,7 millions de fonctionnaires au 31 décembre 2019. A titre de comparaison, en 2009 il y avait 2.3 millions de fonctionnaires dans la Fonction Publique de l'État, alors que l'équivalent britannique, le Civil Service, ne comptait que 534 000, soit presque 5 fois plus pour un pays de taille équivalente en tout point de vue. Ceci est injustifiable.

Tel que le disait M Stevenson, un fonctionnariat compétent ne sauvera pas une mauvaise politique. Le nombre de fonctionnaires a gonflé à cause des mauvaises politiques, clientélistes et irresponsables de la gauche. Hélas, même si ceci n'est pas leur faute, le nombre d'employés de l'État devra fortement baisser pour obtenir le redressement économique du pays, et leurs conditions d'emploi revues. S'ils ont véritablement le sens du service public et de l'amour de leur pays, ils accepteront les inévitables efforts que l'on demandera d'eux.

Et s'ils trouvent ceci injuste, je les inviterai à aller se plaindre à la porte de tous les politiciens de gauche successifs qui leur auront distribué des cadeaux empoisonnés, des avantages coûteux qu'ils auraient dû savoir parfaitement intenables dans la durée sans mettre les finances de l'État en danger de faillite.

Remaniement de la comptabilité de l'Etat

L'état financier d'une entreprise se mesure non pas seulement en fonction de ses coûts actuels, mais aussi du coût prévu de ses engagements futurs.

Or, l'État français, à l'image de ce qui se passe dans la plupart des autres pays, n'utilise pas ce système, il se base exclusivement sur des budgets annuels. Ceci est très mauvais, puisque ça permet aux populistes de tout bord de mettre en place des programmes dispendieux, à l'image des 35 heures, l'explosion du nombre de fonctionnaires et la retraite à 60 ans, tout en cachant aux Français leurs effets néfastes pour l'économie puisqu'ils ne se feront sentir que des années plus tard.

Pour combattre ce problème et mettre en évidence à quel point la France va mal grâce aux bonbons distribués par la gauche nous ferons comme la Nouvelle Zélande, nous demanderons l'établissement de comptes de l'Etat qui tiennent compte de ses engagements futurs. Cet outil deviendra un instrument de contrôle qui tiendra en échec les politiciens qui promettent des chimères en cachant leurs coûts.

Fin du statut de fonctionnaire

La France est parmi les derniers pays où le statut de fonctionnaire est en vigueur, les autres les ayant progressivement réduit ou éliminé. En Suède, seuls 10% des employés de l'État bénéficient d'emplois à vie, contre 81% en France. En Suisse, le statut de fonctionnaire a été supprimé en 2002.

Ce statut n'a plus de sens. Si quelqu'un peut travailler dans une entreprise du secteur privé tout en étant loyal et protégeant les secrets commerciaux de son employeur, un employé de l'État doit être tenu par les mêmes standards de comportement, et n'a pas besoin de protections particulières pour cela. Dès lors, l'argument sur la prétendue stabilité du fonctionnariat pour protéger l'impartialité n'a pas de sens : l'employé de l'État se doit d'être impartial, ceci est une spécificité du poste, et la protection totale n'en est pas une garantie d'impartialité. Celui qui ne comprend pas que le devoir d'impartialité est une obligation et non pas une option n'a manifestement pas le sens des responsabilités requis pour faire partie de l'administration de l'État.

Les seuls à qui on peut imaginer donner un statut spécial sont les forces armées, les forces de sécurité, et les juges. Tous les autres employés de l'État, y compris ceux qui agissent en soutien des forces armées, de la sécurité et des juges, ne sont que ça : des employés, des personnes payées pour faire un travail, qui peuvent et doivent être traités exactement comme tous les autres travailleurs en France.

Donner un statut particulier à ceux qui mettent leur vie en danger au nom de la République est une chose, généraliser ce statut à des personnes embauchées pour faire de l'administratif ou d'autres tâches de soutien ne fait aucun sens, coûte trop cher, et c'est la raison principale pour laquelle la France se trouve dans la précarité financière présente, précarité qui la met à la merci des marchés financiers. En outre, c'est la raison pour laquelle les impôts sont si élevés et ne font que proliférer et augmenter, ce qui pèse sur le pouvoir d'achat des ménages.

Fin de la quasi-impossibilité de licencier un fonctionnaire

Comment est-il possible qu'en France une personne qui jure amour éternel à une autre puisse ensuite divorcer, mais que dans la Fonction publique si une personne ne donne pas satisfaction dans son travail, ou que son poste est supprimé, elle ne puisse pas être licenciée ?

L'État n'est pas l'Armée du Salut, les contribuables paient leurs impôts dans l'hypothèse que l'État utilise l'argent de l'impôt à bon escient, ce qui est une partie fondamentale du contrat social. Maintenir en poste des personnes sans vrai travail à faire, ou des personnes qui font peu de chose et le peu qu'ils font le font mal (ça existe) est une aberration qui brise la confiance entre les gouvernants et le peuple.

Et non, mettre des gens « à la retraite » n'est pas un licenciement, il ne faut tout simplement plus que l'État paie un salaire à une personne licenciée.

Les ex-employés de l'État licenciés devront se recycler dans le secteur privé, qui créera bien plus de postes, bien mieux rémunérés lorsqu'on l'aura libéré de ses chaînes.

Suppression des « mises en disponibilité » et des « détachements »

Celui qui souhaite faire autre chose que ce pour quoi il a été embauché, ou souhaite prendre un congé pour faire autre chose, devra démissionner de la Fonction publique, y compris lorsqu'il s'agit de prendre des fonctions d'élu, comme cela est la norme en Grande Bretagne. S'il souhaite la réintégrer, il devra postuler à nouveau. C'est, entre autres, grâce à cette flexibilité débordante qu'on a un système de gestion du personnel de l'État d'une complexité inouïe, avec les coûts associés, au point où les fonctionnaires eux-mêmes ont du mal à s'y retrouver.

Pernicieusement, ce système alimente l'existence d'une classe politique presque exclusivement issue du secteur public et sans aucune expérience dans le privé, et donc dans l'économie réelle, ce qui a débouché sur des politiques qui ne font aucun sens et ne font que jeter l'argent du contribuable par les fenêtres. Normal, un professeur de philosophie est typiquement un analphabète économique qui peut difficilement prétendre à des responsabilités de gestion. Même des professeurs d'économie, s'ils n'ont pas d'expérience dans le privé, ne feront que faire des discours théoriques et prendre des mesures idéologiques sans aucun ancrage dans la réalité, avec les résultats qu'on connaît.

Pire, lorsqu'il s'agit de réformer l'État croyez-vous que cette majorité de députés issus du fonctionnariat vont toucher à des systèmes clientélistes dont ils profitent tous ? C'est une des raisons pour lesquelles l'État n'est jamais véritablement réformé : ceux qui devraient le faire ont peur de perdre leurs privilèges. C'est ainsi que la caste qui nous gouverne forme une masse de privilégiés qui vit aux dépens du secteur productif, et pourquoi il y a urgence de réformer la Fonction publique.

Par ailleurs, il est scandaleux que des gens qui travaillent dans une autre fonction que celle pour laquelle ils ont été embauchés continuent, comme dans le cadre d'un « détachement » à cumuler des points de retraite et à « avancer » dans leur administration d'origine.

Suppression des 35 heures

Les 35 heures sont le symbole de la guerre de la gauche contre le travail, une sottise monumentale conçue sur la base de sophismes qui ne font que trahir son analphabétisme économique. Il faut les abolir, ainsi que la forêt d'exceptions et de subsides qu'illustre cette manie bien propre à nos élites françaises de produire des idées farfelues et de les mettre en place par le biais d'usines à gaz qui compliquent tout et ne produisent rien, un mauvais usage de la créativité française.

Ce sont d'ailleurs les 35 heures qui sont responsables des dérapages budgétaires à répétition dans la Fonction Publique Hospitalière : normal, ce n'est pas parce-qu'on travaille moins longtemps que les personnes hospitalisées ont besoin de moins de soins, moins rapidement !

Les 35 heures dans la fonction publique seront supprimées selon les mêmes modalités que dans le privé, décrites dans le chapitre précédent.

Révision de tous les systèmes de primes salariales

L'État doit faire de la transparence salariale une de ses priorités. Jusqu'à révision complète du système, et en raison de l'urgence budgétaire, toutes les primes salariales seront gelées. Le point d'indice continuera aussi à être gelé jusqu'à ce que l'assainissement des finances publiques soit atteint.

A terme, nous visons des salaires plus élevés, qui tiennent compte de la nature de la mission dans son ensemble, et supprimer les systèmes ou parfois 50% du salaire et composé de « primes » qui de fait sont récurrentes et n'ont pas lieu d'être traitées comme telles.

Alignement des conditions de retraite avec celles du privé

Cette mesure est liée à la précédente.

Il n'y a pas de raison que quelqu'un ayant travaillé pour l'État ait des conditions de retraite bien supérieures à celles des travailleurs dans le privé, surtout lorsque l'on connaît la pratique d'augmenter drastiquement les salaires des fonctionnaires proches de la retraite (le « coup de chapeau ») afin que le calcul des meilleures années soit influencé par des gros salaires injustifiés en fin de carrière. En particulier, ces « coups de chapeau » doivent être interdits.

Fin des commissions de consultation syndicales

Ces commissions ne font qu'approfondir la mainmise des syndicats de la Fonction publique dans l'administration au détriment de l'intérêt général, en poussant la promotion et les augmentations des syndiqués, indépendamment de leurs compétences. En ce faisant, ils rendent plus difficile l'avancement de personnes compétentes et imbues de l'esprit de service public qui ont compris que le syndicalisme n'est pas la meilleure façon de faire valoir ses aptitudes professionnelles ou de servir le public et le pays.

Alignement de la gestion des syndicats de la fonction publique avec celle du privé

Selon les modalités du nouveau Code du Travail à venir, qui s'appliquera à tous les travailleurs, sans distinction.

Gel total temporaire des embauches dans le secteur public

Dans la mesure où l'âge de la retraite sera repoussé et que le personnel de l'État travaillera plus que les 35 heures, l'État et les Collectivités n'auront plus besoin d'embaucher dans le court terme. Au fur et à mesure que des postes et des prestations seront supprimés, le personnel de l'État sera mis à disposition au sein d'un système de « réservoir de compétences » couplé à un marché de travail interne à l'État qui sera mis en place pour faciliter les reclassements. Les démissionnaires ne seront pas remplacés, les remplacements devront être issus exclusivement du réservoir de compétences de l'État. Pendant leur temps de séjour dans le réservoir de compétences, les personnes recevront des formations pour mieux les préparer à intégrer des secteurs ayant besoin de personnel. Ceux qui auront été mis dans le réservoir de compétences de l'État et n'auront pas trouvé un emploi dans un autre service de l'État dans les 6 mois seront licenciés.

Afin de prévenir des embauches massives après que le Parti aura été élu, ces embauches seront immédiatement invalidées dès notre prise de fonction.

En fonction de l'évolution de la pyramide des âges et des besoins en compétences de pointe dans des domaines précis, cette mesure sera graduellement assouplie.

Remise en place des jours de carence dans le secteur public

Trois jours, comme dans le secteur privé, aucune raison valable pour que ce soit différent. Lorsque le timide jour de carence instauré par l'UMP a été supprimé par le PS le taux d'absentéisme dans la Fonction publique qui avait baissé a repris l'ascenseur. Ceci prouve que le manque de jours de carence dans le secteur public n'est qu'un mécanisme qui se prête trop facilement à des abus.

Déduction immédiate des jours de grève

Il n'y aura plus de déduction échelonnée des jours de grève. Si vous n'avez pas travaillé, vous n'aurez pas de salaire, c'est normal.

Par ailleurs, tout arrêt de travail reçu dans le contexte d'un appel à la grève sera déclaré d'office frauduleux, celui le présentant sera licencié avec effet immédiat pour faute grave, et le médecin l'ayant signé sera déconventionné et mis à l'amende.

Secondement dans le privé

Afin que l'État développe la capacité de mieux comprendre le secteur productif, les principes de gestion économique et les problèmes auxquels les dirigeants d'entreprise sont confrontés, tous les prétendants à des postes de gestion au sein de l'administration publique devront justifier d'expérience de gestion dans le secteur privé.

Pour faciliter l'obtention de cette expérience, le personnel de l'Etat à hautes responsabilités sera placé en stages de longue durée afin de suivre et de seconder des dirigeants de grandes entreprises, de préférence dans des postes opérationnels.

Simplifier et durcir les conditions d'octroi des prestations

Alors que la France est en faillite économique, on ne peut plus se permettre de distribuer de l'argent que l'on n'a pas. Or, certains fonctionnaires semblent voir leur métier comme « la distribution de la largesse de l'État » et trouvent les moyens d'octroyer des prestations et des allocations à des personnes ne rentrant pas dans le cadre des politiques décidées. Il faut arrêter cette façon de faire : le personnel de l'État doit devenir avant tout gestionnaire de l'argent public, gardien des coffres de l'État, afin que les politiques mises en place bénéficient spécifiquement à ceux qui sont ciblés par les mesures prises et rien ni personne d'autre.

Les conditions d'octroi des prestations de l'État seront donc simplifiées afin de ne laisser aucune place à l'ambiguïté. Les inspections des conditions d'octroi des allocations d'État seront renforcées. En cas de fraude, la loi sera appliquée, et le montant des amendes augmenté. De plus, les sanctions prévues en cas de faute professionnelle par un employé de l'État seront durcies.

2- LA GESTION POLITIQUE

La France a multiplié les échelons administratifs et le nombre d'élus à des niveaux extraordinaires. Il faut donc introduire des coupes massives dans l'organisation politique.

Fin du Cumul des Mandats

Lorsque ceci est évoqué, comme déjà mentionné, certains invoquent le besoin de rester en contact avec le terrain. Tout en admettant que le raisonnement est louable, puisque perdre le sens du terrain est une recette pour se couper des réalités de tous les jours, il n'empêche que, d'une part, ce n'est pas parce-que quelqu'un est député à Paris qu'il ne peut pas retourner

dans sa circonscription pour voir les électeurs. De plus, il faudra à un moment admettre que les autres élus, notamment les maires et les conseillers régionaux, sont des interlocuteurs valables aussi, et qu'avoir une poste de Maire ou de Conseiller régional n'est pas fondamental pour exercer sa fonction de député. En effet, l'analyse de demandes de permis de construire n'a absolument rien à voir avec la grande majorité du travail de l'Assemblée nationale.

Diminuer le nombre de députés et de sénateurs

Avec 577 députés et 348 sénateurs, la France compte parmi les pays les plus « représentés » de l'OCDE. Le nombre de parlementaires est trop élevé en comparaison avec d'autres pays européens.

La solution préconisée par M Juppé nous paraît la bonne, c'est-à-dire de couper de moitié le nombre de parlementaires. Aujourd'hui, trop de députés ne sont jamais là et ne font pas grande chose, trop occupés avec leurs affaires locales du fait qu'ils cumulent les mandats.

En conséquence, puisque le cumul de mandats sera interdit, on pourra diminuer le nombre de parlementaires puisqu'ils n'auront plus d'autre travail, et les parlementaires seront obligés de se concentrer sur les grands thèmes du pays.

Diminuer le nombre de communes

N'en déplaise aux adeptes du concept anachronique de l'aménagement du territoire, on a trop de petites communes en France. Il faudra procéder à leur rationalisation, et sans recours à des référendums ou d'autres dispositifs : elles coûtent trop cher et elles ne se justifient plus.

Les Conseils Régionaux seront chargés de recommander les fusions à effectuer. Et si les Conseils Régionaux n'arrivent pas ou ne veulent pas se prononcer, le gouvernement le fera à leur place.

Fusion de Départements et Suppression des Régions

En principe, les Départements devraient être supprimés, mais ceci présente un défi Constitutionnel : dans la mesure où ils sont reconnus comme faisant partie du socle de la République, ils ne peuvent pas être supprimés sauf révision constitutionnelle, ce qui demanderait énormément de capital politique. Or, on a bien vu qu'alors que la gauche, dans un rare élan de lucidité, a voulu le faire, l'UMP/LR s'est opposée pour des raisons politiciennes. Impossible de prétendre réaliser une réforme constitutionnelle dans ces conditions. Accessoirement, voilà encore une des raisons pour lesquelles les français en ont assez de leur classe politique et protestent en votant des partis extrémistes.

Les Départements doivent rester comme unités de gestion de la politique nationale, mais devenir bien plus grands moyennant des fusions. L'échelon Régional sera donc devenu superflu, et sera supprimé, avec toutes ses structures. Si les Etats Unis, avec 400 millions d'habitants, n'a que trois niveaux de gestion administrative, la France, avec 65 millions d'habitants, n'a certainement pas besoin de quatre.

Fin du mille-feuilles administratif

Les responsabilités mal définies dans les divers niveaux de gestion, relique de l'inefficace, irréaliste et dispendieuse « compétence générale » des élus, font que les structures se multiplient, se chevauchent, et que les ressources déployées par l'État soient captées par la Fonction publique au lieu de servir pour rendre service aux citoyens.

En 2012, les dépenses des collectivités locales ont progressé de 3% (7.2 milliards d'euros). Avec plus de 20% de la dépense publique, ceci est loin d'être anodin. Selon la Cour des Comptes, cela s'explique principalement, par un accroissement important des dépenses de personnel. A titre d'exemple, le développement de l'intercommunalité, qui « n'a pas été générateur d'économies, bien au contraire ».

Dès lors, les compétences de chaque échelon seront définies et rationalisées. Une distribution claire des responsabilités Nationales, Départementales et Communales sera établie afin d'en finir avec les doublons dans certains secteurs et les lacunes dans d'autres.

Afin de flexibiliser les choix locaux, des mécanismes de délégation de responsabilités seront mis en place, par exemple lorsque dans le cas des grandes villes, des communes souhaiteraient réunir leur politique de transport au niveau intercommunal. Suite à cet exercice, les différents organismes réunis au sein d'une même famille d'activités seront réorganisés afin de mieux déployer les ressources de l'État et des collectivités.

Des situations comme celle décrites dans le programme « Capital », ou un organisme régional de soutien aux entreprises avec 75 millions d'euros de budget dépense 50 millions dans son organisation interne (salaires, loyers, frais de fonctionnement divers) doivent disparaître. Pour vous donner une idée, il faut savoir qu'un organisme de charité bien géré ne consomme que 10% de son budget en administration, certainement pas les deux tiers !

Fin des désignations de complaisance

Trop de « Commissions Permanentes ministérielles » ne sont que des excuses pour caser des amis aux frais du contribuable. Ces organismes doivent être tous audités et leur utilité réévaluée.

De la même façon, un certain nombre de personnes ont été nommés « Préfets » au bon vouloir de politiciens et pour rendre service à des gens n'ayant aucun rapport avec le système

préfectoral. Ces "préfets" doivent être licenciés, et leurs éventuels droits découlant de leur « fonction » supprimés.

Renforcer les pouvoirs de la Cour des Comptes et des Chambres Régionales des Comptes

Dans son édition du 20 mai 2014, le Figaro nous apprenait que M Bertrand Delanoë, ancien Maire de Paris, aurait un bureau et une secrétaire payés par la mairie de Paris, courtoisie de la nouvelle Maire, Mme Hidalgo. Donc tout le monde doit faire des économies, mais pas les politiciens ? Si M Delanoë souhaite un bureau et une secrétaire, il n'a qu'à les payer lui-même ou les faire payer à son parti, pas au contribuable. Voilà comment on décrédibilise une classe politique, voilà comment on fait monter les extrêmes.

Afin d'en finir avec la dilapidation de l'argent des impôts par des politiciens irresponsables, nous prendrons trois mesures fortes qui donneront du mordant aux très nombreuses et très regrettamment inefficaces interpellations faites par la Cour des Comptes et les Cours Régionales des Comptes aux responsables politiques :

Premièrement, nous allons augmenter leurs pouvoirs d'amendes et hausser leurs niveaux afin qu'elles acquièrent un réel pouvoir de dissuasion. Aujourd'hui, trop d'amendes avec des montants hautement symboliques sont requises, amendes qui ne font pratiquement aucune différence face à la taille des budgets que les fautes reprochées impliquent.

Deuxièmement, nous allons concevoir des mécanismes destinés à donner aux Cours des Comptes la possibilité de commencer des procédures en destitution des élus trouvés coupables de dilapidation de ressources publiques, avec amendes et inéligibilité future à la clé.

Troisièmement, la destitution d'un élu ouvrira un droit à l'annulation des contrats et des recrutements problématiques passés par l'élu destitué.

De cette façon, des politiciens aux comportements irresponsables comme Mme Hidalgo seront destitués pour dilapidation de fonds publics, et on ne les verra plus briguer des mandats qu'ils ne méritent pas.

3- LES PRESTATIONS DE L'ÉTAT

Il y a trop de prestations, certaines connues et reconnues comme inefficaces et contre productives, d'autres finissant dans les poches d'immigrants illégaux. A ces titres, elles

doivent être supprimées. D'autres doivent être diminuées et/ ou soumises à des conditions de ressources.

Lutte contre la fraude

Tout le monde parle de la fraude aux prestations de l'État, mais personne ne semble être capable de prendre les mesures fortes qui s'imposent afin d'attaquer ce grave problème efficacement. Selon la Cour des Comptes, la fraude aux cotisations sociales aurait atteint entre 20 et 25 milliards d'euros en 2012. Ce montant aurait quasiment doublé en 8 ans, et représenterait environ 5 % du total des cotisations. Ceci est scandaleux et ne doit plus être toléré.

Les mesures à prendre sont principalement 3 : mieux identifier les fraudeurs, augmenter le coût de la fraude pour le fraudeur, et simplifier les réglementations.

Les personnes qui connaissent le mieux l'existence de manœuvres frauduleuses sont celles qui entourent les fraudeurs. C'est pourquoi, et afin d'en finir d'une fois pour toutes avec la mission impossible qui consiste à vouloir tout contrôler chez tout le monde de façon non-ciblée, ce qui fait que la plupart des fraudeurs s'en sortent, nous militons pour le retour de la dénonciation anonyme. Sur la base de ces dénonciations, l'État procédera à des contrôles sans que le dénonciateur soit dérangé, à l'image de ceux qui dénoncent les mauvais comportements dans les entreprises. Les dénonciateurs ne seront pas connus des accusés. En revanche, les dénonciateurs n'auront aucune information sur la suite donnée (ou pas) à la dénonciation, et s'ils deviennent sources récurrentes de fausses pistes ils seront pénalisés au même titre que sont pénalisés aujourd'hui les personnes appelant souvent la Police sans cause réelle. Il faut savoir qu'environ 80% des redressements obtenus par l'autorité de la TVA en Suisse sont le résultat de dénonciations anonymes.

Le montant des peines et des amendes imposées lorsque des inspecteurs constatent la violation des réglementations doit être fortement augmenté. Le résultat du calcul « Valeur attendue d'une amende pour fraude », c'est-à-dire le produit entre la probabilité d'être démasqué comme fraudeur et le coût de la punition associée, doit être suffisamment grand pour décourager le plus grand nombre en leur faisant comprendre que la fraude est un risque inouï qui peut vous faire tout perdre. En clair, il faut que le jeu n'en vaille pas la chandelle.

En même temps, et dans la mesure où la quantité des règles en France est ahurissante, que les systèmes sont d'une complexité épouvantable, et qu'en conséquence il est pratiquement impossible, d'une part, de connaître toutes les règles, et, d'autre part, de tout appliquer à la lettre, il sera donné aux inspecteurs en charge des contrôles une ample latitude pour estimer s'il y a lieu d'appliquer une amende ou pas et de quel montant, en fonction de leur jugement sur la gravité de la situation constatée et sur l'intention du responsable de l'écart constaté. Quelquefois, on se trouve du mauvais côté de la loi sans en avoir l'intention et ayant agi en bonne foi et conscience, tel que n'importe quel policier pourra vous l'expliquer : il faut pouvoir distinguer entre la faute mineure de trafic et le grand banditisme. Cela étant dit, la

simplification progressive des réglementations que nous entamerons fera qu'il sera plus facile pour les citoyens de connaître, comprendre et se conformer aux lois, et simplifiera la tâche des inspecteurs chargés d'assurer leur application.

Augmentation de l'âge de retraite

Lorsque le Chancelier Bismarck avait introduit le concept d'une pension de retraite en Allemagne en 1889 il l'avait fixée à 65 ans, sachant que l'espérance de vie moyenne était de 45 ans. Les personnes qui arrivaient à l'âge de 65 ans étaient des exceptions, et n'étaient pour la plupart véritablement pas en état de faire quoi que ce soit de productif. La retraite était un moyen de survivre lorsque l'on n'était plus capable de travailler, une espèce de rente d'invalidité liée à l'âge.

Aujourd'hui, la situation est tout autre. Alors que l'espérance de vie s'est allongée à presque 83 ans en France (Banque Mondiale, données 2018), les Français peuvent prendre leur retraite à partir de 62 ans, et à taux plein à partir de 65 ans, à comparer avec 67 ans en Allemagne et au Royaume Uni. Ceci crée un déséquilibre entre cotisants et retraités, qui est financièrement insoutenable.

Les Français aujourd'hui considèrent la retraite comme « des vacances de fin de carrière » financées par l'État, dénaturant complètement le but d'un système dont la vocation première est la protection des personnes âgées devenues incapables de travailler en raison de la perte progressive de leurs capacités. Résultat, des déficits hors contrôle, étant arrivés à 20 Mds Eur seulement pour l'année 2020. À ce rythme, les régimes AGIRC et ARCCO seraient en faillite avant 2030. La situation actuelle ne peut pas durer, et des mesures fortes et pertinentes doivent être prises d'urgence afin d'assainir la situation financière et ainsi sauver et pérenniser notre système de retraites.

Comme le faisait noter M Xavier Bertrand, aujourd'hui "un fonctionnaire, c'est 42 ans de carrière, 21 ans de retraite et 10 ans de réversion.". Cette proportion est ruineuse et explique l'état financier désastreux de nos caisses de retraite. Selon un rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR), seul un quart des pensions de la Fonction publique est financé par les cotisations des agents de l'État. Les contribuables doivent payer la différence, soit 37,3 milliards en 2013. Ceci est immoral. Les problèmes financiers des caisses apparaissaient déjà en avril 2015, puisque la CFDT annonçait que plus de 3800 nouveaux retraités attendaient de toucher leurs pensions en provenance des caisses de retraite de Lille et de Montpellier, et personne ne semblait « savoir » pourquoi. Et si les caisses étaient tout simplement déjà en faillite ?

Les syndicats disent qu'il faut augmenter les charges patronales pour financer les déficits. Pour des raisons que je ne comprends pas, les syndicats semblent oublier que soit ces hausses provoqueraient des recherches d'économies par ailleurs (typiquement en restructurant, donc créant du chômage) soit seraient répercutées sur les prix (à la hausse) ou sur la qualité des prestations desdites entreprises (à la baisse). En conséquence, perte de compétitivité vis-à-vis

des concurrents étrangers, hausse du chômage, perte de pouvoir d'achat, perte de qualité de vie. Clairement, cette solution n'en est pas une. Toute ressemblance avec la dégradation progressive de la qualité de vie en France n'est pas un hasard. Par ailleurs, il est étrange de constater que parfois ceux qui prônent ce type de mesures, qui fragilisent nos entreprises, sont les mêmes qui se plaignent après que des entreprises étrangères avalent les fleurons de notre industrie, devenus incompétitifs à cause de leur enracinement en France.

Le partis des extrêmes voudrait encore s'acheter des électeurs en proposant de baisser l'âge de retraite à 60 ans. On voit bien les techniques clientélistes irresponsables du populisme éhonté dans toute leur splendeur. Le système se dirige vers la faillite du fait du déséquilibre entre cotisants et retraités, comme en Grèce, et le FN/RN/LFI voudrait renforcer la tendance. Ceci ne ferait que précipiter l'écroulement financier du système. Suite à la crise financière grecque de 2008, certaines retraites en Grèce ont dû être diminuées de 40%. Souhaiteriez-vous voir la même chose se produire en France ?

En conséquence, le Parti Réforme et Travail propose le passage de l'âge de la retraite à taux plein à 67 ans pour tout le monde et la suppression des régimes de pré-retraite. Cet âge de retraite, de plus, ne sera plus obligatoire, ceux qui souhaitent continuer à travailler, dans n'importe quelle capacité, pourront continuer à le faire. Les personnes étant totalement ou partiellement atteintes d'incapacité et qui ne pourraient donc pas réintégrer le marché du travail à temps plein seraient prises en charge par l'assurance invalidité, qui veillera à ce que ceux qui peuvent travailler, ne serait-ce que partiellement, travaillent.

Supprimer le système de « pénibilité »

Ce système est arbitraire et donne lieu à encore une usine à gaz franco-française typique, caractérisée par un trop-plein de fonctionnaires et de formulaires administratifs pour le gérer.

Les personnes entrées plus tôt sur le marché de travail n'ont pas travaillé plus que celles qui ont poursuivi des études supérieures, elles ont simplement travaillé sur autre chose. Faire des études n'est rien d'autre qu'investir dans son avenir en travaillant sans revenus, et je ne vois pas pourquoi ceux qui ont fait des études (vivant pour certains comme des pauvres en le faisant), donc investi pour leur avenir, devraient être pénalisés pour leurs choix.

Pour justifier cette mesure, on dit que les ouvriers vivent moins longtemps que les cadres. Or, ceci n'est pas forcément dû à une « pénibilité » de leur travail, ceci reflète le fait que, tel que le montrent des études épidémiologiques faites sur le sujet, les ouvriers affichent en moyenne plus de comportement à risques, notamment manger plus gras, boire plus et fumer, que ceux qui ont fait des études. La réponse donc à l'écart d'espérance de vie devrait passer par une réponse sanitaire, pas par un raccourcissement de la durée de travail.

Si, en effet, certains se trouvent dans un mauvais état de santé à cause de leur métier, il faut qu'ils s'adressent à l'assurance invalidité au lieu de mettre en place un système qui ne discrimine pas entre ceux qui sont en bonne santé et ceux qui ne le sont pas. De plus, mettre

en place un système de la sorte c'est ignorer que les conditions de travail s'améliorent en permanence, et que des métiers qu'avant étaient considérés comme durs peut-être demain ne le seront plus.

Fin des régimes spéciaux de retraite

Ces régimes ont coûté 6.5 milliards d'euros aux contribuables en 2013 selon le ministère du budget. De nos jours, ces régimes n'ont pas de raison valable d'exister. Ils doivent donc être supprimés et alignés avec les régimes de retraite du privé.

Le système de points préconisé par M Macron nous paraît un bon point de départ, puisque cela permettrait aux gens de passer d'un employeur à l'autre et de la Fonction publique au secteur privé en pleine conscience et transparence des implications pour leurs droits futurs. En revanche, les concessions accordées aux syndicats pour faire passer la réforme, chiffrés entre 70 et 80 milliards d'euros, sont tout simplement impossibles à tenir alors que la France est en faillite économique.

Bien entendu, les régimes de retraite des Forces Armées, des Pompiers et de la Police seront traités différemment.

Sortir de la logique du trimestre cotisé

Il faut approfondir le système de points proposé par M Macron, et supprimer la notion de trimestres de cotisation pour l'obtention d'une retraite pleine.

Il faudrait changer dans la direction d'une logique de contribution totale au long d'une carrière, commençant à 18 ans et finissant, en principe, à 67 ans. Les retraites seraient calculées sur la base du montant total cotisé pendant toutes les années de carrière, pas sur les meilleures années.

Supprimer tous les dispositifs et les politiques n'ayant pas fait la preuve de leur efficacité...

Aujourd'hui, il y a plus de 1300 dispositifs d'intervention de l'État. Sont-ils efficaces ? Combien coutent-ils ? Un catalogue de toutes les mesures et dispositifs d'aide de l'État sera établi en précisant leur but, leur montant individuel, le montant total des prestations fournies, et le cout d'administration qu'elles entraînent. Les mesures n'ayant pas démontré de façon claire leur efficacité seront supprimées, ainsi que les systèmes administratifs qui vont avec.

Aucun domaine ne sera épargné par cette analyse, à commencer par les politiques d'emplois aidés et de logement.

En ce qui concerne l'emploi, il faut arrêter de subventionner des entreprises pour faire ce qu'elles auraient fait de toute façon, ou encore pour « décréter l'emploi » dans l'État (comme c'était le cas des mal nommés « contrats d'avenir »).

En ce qui concerne le logement, l'État dépense 47 milliards par an pour ses politiques. Quelle partie est vraiment utile et quelle partie ne l'est pas ? Par exemple : pourquoi permettre aux propriétaires d'augmenter leurs loyers sans qu'ils aient peur de se retrouver avec un logement vide en subventionnant le locataire qui subit l'augmentation ?

La suppression des dispositifs inefficaces permettra de réorienter l'appareil d'État afin de soutenir les politiques efficaces.

... et développer ceux qui marchent

Les dispositifs et les aides doivent être fortement ciblés sur les populations ayant par définition besoin d'aide pour s'insérer dans le monde du travail, comme les personnes handicapées. Il faut supprimer les lois d'insertion obligatoire, qui ne tiennent pas compte des besoins et des conditions de travail dans les PME, et les remplacer par des aides aux entreprises ciblées, afin que chaque chef d'entreprise évalue ses capacités d'accueil d'un point de vue économique. Aussi, des campagnes régulières auprès des employeurs pour les informer sur l'existence de ces aides doivent être entreprises.

Aussi, des grands investissements en rénovation du logement social seront organisés. C'est honteux de voir l'état de délabrement de certains bâtiments d'habitation (et de certains bâtiments publics), ainsi que des quartiers entiers délaissés par un État sans les moyens de s'occuper des conditions de vie de ces citoyens, puisqu'il choisit de dédier ses ressources à acheter des logements chers en centre-ville pour des programmes de « mixité sociale » peu concluants.

Généralisation de la condition de ressources

Le soutien de l'État doit être focalisé sur les personnes les plus faibles. Dès lors, les prestations de l'État sous forme d'allocations et de remboursements doivent être modulées afin que ceux qui peuvent contribuer aux frais des services qu'ils utilisent soient mis à contribution, et ceux qui ne peuvent pas accéder au socle de base soient aidés. Des barèmes nationaux seront établis par l'administration fiscale en fonction des revenus et de la fortune de chaque ménage. Ces barèmes seront personnels, confidentiels et non consultables par les différents services responsables de la prestation de services, mais seront automatiquement appliqués au moment du calcul des droits et des factures.

Limiter le versement d'allocations aux étrangers

Afin de finir avec le tourisme allocataire, tout étranger prétendant à une quelconque allocation, prestation ou plan d'aide individuel soutenu par des fonds publics devra justifier d'un minimum de 10 ans de contributions sociales et fiscales en France par le biais d'un emploi déclaré en France avant d'être déclaré éligible et pouvoir en bénéficier.

Maîtriser les dépenses de santé

Le maître mot doit être « responsabilité ». Dès lors, un certain nombre de mesures s'impose.

Il faut supprimer l'obligation d'avoir une mutuelle. Ceci ne fait que transférer des coûts que la Sécurité Sociale n'a plus les moyens d'engager vers le secteur privé, en ne donnant aucune motivation aux patients pour utiliser les services de santé de façon parcimonieuse et responsable. On se dirige vers une situation comme celle des États Unis, où ni les patients, ni les prestataires, ni les assureurs n'ont de motivation claire pour maîtriser la dépense, ce qui a gonflé énormément les coûts sans forcément améliorer la santé de la population. Il faut décider clairement ce que l'État prendra en charge et ce qu'il ne prendra pas, pour la simple raison que l'on ne peut pas tout se permettre et tout se payer. La gauche irresponsable et clientéliste, pour se faire réélire a esquivé les arbitrages et les vrais débats, en bottant en touche et en faisant payer la note aux autres, à l'occurrence à nos enfants.

Les barèmes de remboursement de l'assurance maladie devront être revus pour refléter la nature des visites chez le médecin et les moyens des assurés.

Le tiers-payant généralisé doit être supprimé pour cause de déresponsabilisation des patients. Aussi, l'administration inhérente à l'obtention des remboursements doit être la responsabilité du patient, il est hors de question que médecins et pharmacies soient obligés de traiter et de contrôler la situation des assurés auprès des plus de 600 (!) mutuelles.

Avec une dette cumulée de 30.5 milliards d'euros en 2018, le fonctionnement des hôpitaux doit être revu de fond en comble. Afin de maîtriser les dépenses, il faudra créer des pôles de compétences nationaux, analyser les façons de faire les choses afin d'identifier et répandre les méthodes ayant prouvé être les plus efficaces, développer la chirurgie ambulatoire, et étudier les processus d'achats. Bref, procéder à une vraie restructuration, qui se focalise sur les sources de coûts et de travail, clairement établir ce qui est utile et ce qu'il ne l'est pas, et ne pas avoir peur de couper dans ce qui aura été identifié comme inutile. Procéder par rabotage est ridicule : on ne peut pas faire exactement la même chose avec moins de moyens. Pour ce faire, nous allons analyser les divers rapports faits, si nécessaire en commander d'autres, et associer les directeurs des hôpitaux aux démarches d'optimisation globale.

Par ailleurs, il faut que l'hôpital arrête d'être le centre de la politique de santé et devienne un accident de parcours. Pour cela, il faudra développer des systèmes alternatifs, axés sur la prévention et les petites structures de proximité.

De plus, toutes les mesures seront prises afin de désengorger les services d'urgence, qui semblent être devenues les solutions « par défaut » d'un trop grand nombre de personnes.

A l'arrivée, nous souhaitons un système de santé plus juste, plus performant, qui utilise ses moyens plus efficacement, avec une administration simplifiée, et qui dédie ses ressources à l'obtention des meilleurs résultats de santé possibles avec les moyens à disposition.

Fin du RSA

Assistanat, dépendance, relativisme moral – ou est passé la notion de responsabilité individuelle ? Il faut changer les codes de comportement, il est inadmissible que la dépendance des allocations d'État soit acceptée comme un choix de vie.

Si les gens veulent vivre dans une société, il faut qu'ils contribuent à sa prospérité par le biais du travail. Tout travail est digne, et la France ne peut pas se permettre de verser un salaire, aussi petit soit-il, à des gens qui ne font rien. Si les gens ont du travail, ils retrouveront leur dignité.

Les RSA est un mécanisme qui ne fait que soutenir la croyance erronée de la gauche que l'État est responsable de tout et a des moyens infinis. Toute prestation de transfert destinée à la réduction de la pauvreté doit être, à l'image du programme « Bolsa Familia » institué au Brésil par le Président Lula, conditionné à des objectifs clairs et être dépendant de l'obtention d'un travail. Dans la mesure où des emplois seront plus facilement disponibles en rendant aux patrons le droit d'être patrons, ceci ne sera plus un obstacle insurmontable.

Beaucoup de personnes bénéficiant de ces prestations travaillent au noir, faisant des petits boulots par ci par là, échappant ainsi à l'impôt mais faisant fi de leur protection sociale. La première raison pour cela est la complexité du Code du Travail. Mais dans la mesure où il sera fortement simplifié, il ne posera plus un problème. L'autre raison importante pour laquelle ils travaillent au noir est que le système de déclarations pour les petits entrepreneurs est trop compliqué. Il faut donc le simplifier et admettre des seuils au-dessous desquels les déclarations ne seront pas nécessaires. En contrepartie, il faut lourdement pénaliser les employeurs au noir.

Simplifier, simplifier, simplifier

Aujourd'hui, les dispositions gouvernant les prestations de l'État sont tellement confuses et complexes que les fonctionnaires semblent ne pas être d'accord entre eux sur le type de documents qu'il faut pour obtenir chaque service, ce qui fait que les citoyens se voient renvoyés de bureau en bureau, chassant des papiers divers et variés dans une course kafkaïenne qui ne semble jamais finir, quand ce n'est pas que les services de l'État perdent tout simplement les dossiers qui leurs sont soumis.

Il faut absolument s'attaquer à la quantité énorme de paperasse qui domine la moindre prestation de l'État. Pour ce faire, un vaste chantier de remise en cause des besoins et des processus, de centralisation et de numérisation sera mis en route afin que les démarches administratives prennent moins longtemps, que les dossiers ne se perdent pas, et que tout le monde soit clair sur ce qu'il faut comme document pour obtenir chaque prestation de l'État.

Pour soutenir les mesures de numérisation, des peines de prison et pécuniaires extrêmement lourdes seront mises en place pour punir sans pitié tout délit d'extraction d'informations confidentielles afin de décourager les saboteurs potentiels.

4- La Fiscalité

Ce volet est sensible, extrêmement complexe, et nécessitera non pas seulement de l'action de la France sur elle-même, mais aussi auprès de ses partenaires afin de régler un certain nombre de problèmes graves.

Transition du modèle de financement de l'État

Aujourd'hui, une grande partie du financement de la RSSF et de son modèle social ruineux passe par la spoliation des entreprises. Normal, les politiciens cherchent à éviter de se présenter devant le peuple avec l'addition de leurs politiques clientélistes, autrement ils ne se feraient pas réélire. Ceci cause du chômage, le gaspillage de ressources, et le surdimensionnement de l'État.

L'hypothèse est que les entreprises seraient riches, et donc peuvent supporter le coût des politiques d'État. A l'image de ce qui se passe dans les pays communistes, la RSSF oblige donc les entreprises à les financer. Voici un exemple de cette mentalité malsaine : en juillet 2020, le gouvernement Macron a fait voter à l'Assemblée nationale une obligation pour les entreprises de former les employés proches de la retraite aux premiers secours. Est-il normal que les entreprises soient obligées de financer les politiques du gouvernement de cette façon ? Certainement pas : si le gouvernement estime qu'il faut plus de personnes avec des compétences de secourisme au sein de la population, il peut le financer lui-même par l'utilisation de l'impôt au lieu d'ajouter des coûts aux entreprises.

Ce n'est pas seulement que les entreprises ne sont pas riches par définition, cette politique du financement par les entreprises ignore plusieurs facteurs :

Premièrement, comme déjà expliqué, les entreprises ont une obligation de rentabilité, autrement elles ne créeraient pas les fonds pour investir et pour rémunérer le travail du capital investi. En conséquence, tout impôt et toute charge imposée aux entreprises qui rogne les marges se retrouvera ensuite sous forme de prix final plus élevé (ou qualité moindre) pour le

consommateur. Et si cette dernière solution n'est pas possible, ceci donnera lieu à des fermetures, des délocalisations et du chômage. Le peuple finit toujours par payer, malgré ce qu'essaye de vous vendre la gauche.

Deuxièmement, la taxation agressive des entreprises fait qu'elles deviennent moins compétitives au niveau international. En effet, dans la mesure où tous les coûts subis doivent être reflétés dans les prix facturés aux clients, les entreprises françaises se retrouvent désavantagées vis-à-vis des entreprises sises dans des pays où la taxation et le poids des charges sur les entreprises est plus faible, ce qui les permet d'afficher des prix plus bas pour des produits et des services comparables. Ceci fait que les investisseurs choisissent de créer des emplois là où la taxation leur sera plus favorable, leur permettant d'afficher des prix plus bas, améliorant leur compétitivité. Cela décourage l'investissement et nous crée du chômage auto-infligé.

Troisièmement, confronté aux difficultés réelles des entreprises (causées par le manque de compétitivité imposé par les politiques) et à leur réticence à embaucher (en partie à cause de la fiscalité, mais surtout à cause du Code du Travail, dont on a déjà parlé), l'État crée des aides, des programmes et des allocations à tour de bras afin de soigner leurs maux. Or, non seulement tous ces programmes reviennent à prendre des mesurette qui ne règlent pas le problème de fond, mais ils créent surtout des programmes administratifs pour les gérer, ce qui augmente les coûts de fonctionnement de l'État et des entreprises (qui ont besoin d'équipes dédiées afin de gérer ce système schizophrène qui donne avec une main pour reprendre avec l'autre). La création de structures administratives (ou l'alourdissement des tâches imposées aux structures existantes) nécessite des ressources fiscales supplémentaires pour les financer (donc le besoin d'augmenter les impôts), et génère des coûts inutiles aux entreprises.

Nous nous retrouvons donc avec un système qui taxe tout, qui a des subventions pour tout, et qui coûte une fortune en administration, à l'État et aux entreprises. Résultat : un système qui affaiblit la position concurrentielle de nos entreprises, pousse les impôts vers le haut, diminue le pouvoir d'achat, et crée du chômage en France.

La solution est évidente : arrêtons de saboter nos entreprises et de nous créer du chômage en arrêtant de tout taxer pour après tout subventionner derrière, et, surtout, supprimons toutes les structures administratives dédiées à ces activités. Avec les économies fiscales et administratives générées, les entreprises deviendront plus compétitives, le chômage baissera, et les impôts seront réduits.

Nous établirons donc une liste de toutes les taxes aux entreprises avec leurs revenus, et de tous les programmes d'aide aux entreprises avec tous leurs coûts de fonctionnement, et simplifierons radicalement le tout. Avec les économies générées, nous baisserons davantage la fiscalité des entreprises afin qu'elles puissent exprimer tout leur potentiel. Le consensus européen semblant se trouver, à quelques exceptions, autour du 25%, nous proposons ce niveau comme taux de taxation au lieu des 33.3% présents. En revanche, toutes les niches fiscales seront supprimées.

En couplant ceci avec une refonte du Code du Travail, la France deviendra une puissance industrielle mondiale admirée, une machine à créer des emplois et des opportunités, une destructrice d'inégalités et de précarités. Nous ne regarderons plus avec admiration la réussite des PME allemandes, nous créerons les conditions pour que nos PME fassent tout aussi bien qu'elles, voire mieux.

Gel et révision des impôts locaux

Les Français sont ponctionnés de toutes parts, et l'État ne semble plus être en mesure de contrôler la totalité de la charge fiscale pesant sur les ménages. A chaque annonce de baisse de fiscalité de l'État, il semble correspondre une annonce de hausse des impôts locaux. Ceci est une aberration, d'autant plus que les collectivités locales ne semblent pas être capables de maîtriser leurs dépenses. Selon la Direction Générale des Collectivités Locales, les montants ponctionnés au titre de la Taxe d'Habitation sont passés de 13,05 Mds Eur en 2005 à 19,35 Mds Eur en 2012 et à 23,9 Mds Eur en 2020, soit une augmentation de plus de 80% sur 15 ans !

En parallèle donc avec la clarification et la rationalisation des compétences de chaque niveau d'administration, l'État reprendra la main sur les impôts locaux, qui seront figés et revus. Une fois que les vrais besoins de financement des collectivités locales et territoriales seront arrêtés à la suite de l'application des réformes détaillées précédemment, les impôts seront ajustés à la baisse.

Fin de la CSG et de la CRDS

Ces contributions sont lourdes à gérer et injustes dans leur application, puisque vous pouvez vous retrouver à payer des impôts sur des revenus qui ne sont pas nets de la totalité de CSG et CRDS payés. Il s'agit donc d'une double taxation qui refuse d'admettre son nom.

Ces « exceptions françaises » que personne à l'étranger ne comprend et qui font hésiter à investir dans le pays, doivent disparaître.

Suppression des droits de succession

Ces droits sont un archaïsme de l'époque où il n'y avait pas d'autre voie pour devenir riche que l'héritage. Aujourd'hui, tel que le montrent les études issues des banques privées, les grandes fortunes sont pour 80% le fruit du travail d'entrepreneurs ayant réussi dans leurs affaires. Dès lors, les fortunes de ces personnes ne sont pas issues de droits historiques et ne sont pas concentrées dans des terres et des châteaux, mais dans des parts d'entreprises qu'elles ont créées elles-mêmes, entreprises qui ont payé et qui paient des impôts. En conséquence, les fortunes amassées par ces personnes ont déjà été imposées au moment où elles passent dans le

giron du patrimoine familial et il n'y a pas de raison de les taxer à nouveau au moment de la transmission au sein de la famille.

Ces droits ne font que traduire la jalousie de la gauche. Elle démontre avec cet impôt qu'elle ne comprend pas une des motivations principales de ceux qui réussissent, c'est-à-dire assurer un avenir à leur descendance. Pire, elle traduit son manque de compréhension du principe de la valeur ajoutée, puisqu'elle refuse d'admettre que ce n'est pas parce-que quelqu'un s'est enrichi que les autres se sont appauvris pour autant.

La seule chose que les droits de succession réussissent à faire est de soit délocaliser les fortunes, soit d'exiler ceux qui les détiennent, soit les deux choses à la fois. Au lieu de rester en France pour payer leurs impôts, créer de l'emploi, et en général aider à faire tourner l'économie, elles s'en vont ailleurs. Encore une réussite de la gauche, merci beaucoup.

Simplification globale de la fiscalité

Selon un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF), 192 taxes ont un rendement inférieur à 150 millions par an, ce qui représente au maximum 5,3 milliards. De ces 192 taxes, 93 auraient été créées entre 1998 et 2012. Elles baissent les marges des entreprises et sont une source de grande complexité administrative. Certaines de ces taxes, telles la taxe sur les flippers et les baby-foot, coûtent plus cher à appliquer que ce qu'elles rapportent. Suite à une analyse du gouvernement, il se trouverait même que plus des trois quarts de ces taxes ne feraient pas de sens, du point de vue du rendement ou d'atteinte d'objectifs de politique publique. Or, malgré les résultats de cette analyse, commandée à l'origine par M Cazeneuve, à l'arrivée il n'en a supprimé que sept !

Sachant qu'en Grande Bretagne aucune taxe ne collecte moins de 100 millions/an, et qu'en Allemagne seulement 3 le font, nous proposons que toutes les taxes ayant un revenu inférieur à 100 millions, soit 179 taxes en tout, soient supprimées.

Lutte contre les manœuvres de contournement de l'impôt

Le Parti Réforme & Travail est choqué de constater l'étendu des montages fiscaux imaginés par certaines sociétés internationales, qui veulent bien être présentes en France et bénéficier de ses infrastructures et de son marché, mais rechignent au moment de payer leurs parts d'impôt afin de maintenir les systèmes qu'elles et leurs employés utilisent. Le mécanisme les plus utilisés dans ces montages sont ceux associés aux « royalties » (droits d'auteur pour du capital intellectuel), et les paiements entre filiales (« prix de transfert »), qui ne font que soustraire des masses d'argent à l'impôt pour les canaliser vers des juridictions que l'on peut qualifier de « paradis fiscaux », même au sein de l'UE, du Royaume Uni et des États Unis.

Ces entreprises vous diront, à l'image d'Apple, qui cache ses bénéfices dans des paradis fiscaux tel que l'Irlande, que ce qu'elles font n'est pas illégal. Nous sommes d'accord sur ce

fait : mais ce qu'elles font est immoral, et nous nous doterons d'un arsenal législatif et fiscal redoutables afin de combattre ce fléau. L'État français a besoin que tout le monde qui gagne de l'argent en France soit soumis à l'impôt en France, et nous ferons le nécessaire pour que ce message soit très clairement entendu dans les Conseils d'Administration des sociétés concernées. Nous prendrons des mesures, au besoin fortes, exceptionnelles et radicales, pour faire comprendre à ces gens que l'on gagne dans le marché en ayant des produits meilleurs, pas en forçant sur des prix bas grâce à des avantages fiscaux douteux, mettant en difficulté des PME locales sans accès à des possibilités d'optimisation fiscale. La fin annoncée du système « double Irish », qui bénéficiait des entreprises comme Google et Apple jusqu'il y a peu, démontre que l'action concertée des pays frappés par ces manœuvres peut donner des résultats.

Les sociétés utilisant des paradis fiscaux devront s'attendre à des contrôles fiscaux poussés, voir des redressements conséquents et, de toute évidence, rétroactifs.

Il faut finir avec cette idiotie qui consiste à traiter des entreprises d'un même groupe sises dans des juridictions différentes comme s'il s'agissait d'entités indépendantes. Nous créerons donc une « taxe d'égalisation fiscale » destinée à contrecarrer les manœuvres agressives d'évitement d'impôt qui pénalisent les entreprises qui produisent en France. Ces taxes s'appliqueront à toute société ayant une entité sœur sise dans des circonscriptions fiscalement timides qui manifestement ne servent qu'à échapper à l'impôt, seront calculées sur la base de la différence entre les taux d'imposition, et seront appliquées sur leurs produits et services vendus en France. Nous ciblerons en particulier les entreprises déclarant des taux effectifs de taxation bien inférieurs aux taux en vigueur en France, mais dont l'essentiel de l'activité ne se fait pas dans les pays où elles disent le faire.

Nous mettrons aussi en place, en collaboration avec nos partenaires, l'obligation d'identification des bénéficiaires ultimes pour les sociétés, les holdings et autres structures utilisées pour échapper à l'impôt et blanchir de l'argent. Ces véhicules se basant sur l'anonymat, en leur enlevant cet attribut on fera un grand pas en avant vers l'assainissement du secteur financier et la lutte contre le blanchiment d'argent.

Les entreprises ayant déclaré leurs propriétaires dans des juridictions privilégiant l'anonymat seront automatiquement déclarées frauduleuses et traitées en conséquence.

Lutte contre la concurrence fiscale déloyale

Le Luxembourg avait trouvé la solution miracle : il accordait des taux d'imposition bas aux grandes sociétés dans le but de les attirer. Il ne pouvait pas perdre, puisque même au cas où les taux d'imposition accordés seraient considérés comme des aides illégales de l'État par l'UE, les entreprises seraient condamnées à verser les différences d'impôt... au Luxembourg ! Face il gagne, pile on perd.

Face à des agissements de la sorte, et afin de protéger le projet européen contre ce type de manœuvres, qui ne font que donner un mauvais nom à l'Europe et alimenter les arguments des partis nationalistes, nous pousserons les instances européennes à forcer les sociétés impliquées dans ce que nous considérons être des vastes manœuvres d'évasion fiscale à payer les redressements dus non pas au Luxembourg, ou à d'autres paradis fiscaux internes agissant de la sorte, mais aux pays où sont réalisés les chiffres d'affaires des sociétés en question, aux taux des pays dans lesquels elles se sont soustrait à l'impôt.

Par ailleurs, nous étudierons la mise en place d'une taxe « paradis fiscaux » qui grèvera lourdement les transferts d'argent vers les juridictions reconnues comme telles.

Au moment de l'écriture de ce livre, un certain nombre d'initiatives de lutte contre les abus fiscaux de la part de certaines entreprises multinationales sont en discussion au sein de l'OCDE, facilités par le changement récent des positions des États Unis sur le sujet. Nous suivrons cette discussion, et nous ferons évoluer nos propositions fiscales en fonction des résultats.

* * * * *

Aujourd'hui, nous finançons notre dette en émettant encore plus de dette. A un moment donné il va falloir payer la facture, soit sous forme d'inflation, soit sous forme de default. Nous sommes aujourd'hui engagés dans une spirale qui nous conduit vers une crise majeure à la Weimar ou à la grecque. On ne peut pas continuer à nous endetter comme nous le faisons, ne résolvant pas nos problèmes structurels, ne réduisant pas la dépense publique.

La gauche nous criera son mensonge classique « au démantèlement de l'État ! », ce à quoi nous disons : nous mettrons en application les rapports de la Cour des Comptes, que vous avez toujours choisi d'ignorer dans le but de vous acheter une clientèle électorale avec des avantages indus. La gauche est responsable de la débâcle de ce pays, en gaspillant l'argent des contribuables de façon irréfléchie, irresponsable et clientéliste, jetant par la fenêtre un argent qu'elle n'avait pas, endettant le pays et le rendant esclave des marchés financiers, dans le seul but de se perpétuer au pouvoir.

Les tentatives de la gauche d'acheter les élections en offrant des cadeaux empoisonnés auront mis le pays en faillite, il faudra redresser la barre. Et lorsqu'on apprend que, par exemple, tous les ans à partir du mois de septembre les crédits de fonctionnement pour la police sont pratiquement épuisés, au point où certaines communes sont obligées de fournir voitures et fournitures aux forces de police et de gendarmerie afin de pouvoir assurer leurs missions (le Figaro, 12 septembre 2014), on se rend compte à quel point la situation est devenue grave et urgente.

Ce que le Parti Réforme et Travail veut est simple : un État plus petit, mais plus efficace, qui emploie des experts bien payés, travaillant dans des bonnes conditions, dans un contexte économique qui nous rende notre indépendance des marchés financiers.

Est-ce que les partis extrémistes feraient mieux ? Bien sûr que non : ils comptent continuer avec cet État gargantuesque et gourmand en l'endettant davantage, et comptent financer leurs formules économiques calamiteuses avec l'émission effrénée de dette, tel que déjà exposé. Comme dans tous les régimes populistes, ces partis probablement vous paieraient avec de la dette qui perdrait sa valeur à grande vitesse, piocheraient dans les fonds prévus pour les retraites pour financer leurs folies, et vous feraient perdre toutes vos économies en vous obligeant à acheter des bons du trésor qui ne seraient jamais remboursés. Ils financeraient le train de vie de l'État en vendant la maison. Et une fois qu'on aura dépensé l'argent produit par la vente de la maison on sera mis à la rue, bien plus pauvres qu'avant.

La réduction de la taille de l'État et de ses prestations est devenue indispensable pour le redressement du pays. Soit nous le faisons en connaissance de cause, en prenant le temps de faire les choses correctement et dans l'ordre, soit quelqu'un sera obligé de faire des coupes drastiques et irréfléchies sous la pression de la faillite qui s'annonce. Vous avez vu comment ça s'est passé en Grèce, ici ce sera pire.

Nous préférons vous dire la vérité au lieu de nous faire élire en vous mentant et vous vendant des chimères, comme tous ceux qui nous auront précédés. Nous refusons catégoriquement que le désastre créé par la gauche populiste anéantisse l'avenir de nos enfants et détruise notre beau pays.

En revanche, nous avons aussi une vraie vision d'avenir. Par le biais de la Réforme et du Travail, nous voulons un État moins important en poids, mais plus efficace en termes d'impact.

Avec moins de dépenses d'État, nous réduirons les impôts pour tous. En ce faisant, nous visons à terme une augmentation du pouvoir d'achat de, au moins, 20%. De plus, au fur et à mesure que nous rembourserons la dette, des fonds seront dégagés pour soutenir l'investissement de l'État dans le développement et la maintenance des infrastructures. Les fonds qu'aujourd'hui sont investis dans l'achat de la dette de la France seront obligés de trouver d'autres cibles. Ces fonds viendront donc financer l'investissement dans l'économie privée, par le biais des marchés financiers. La simplification des lois et des règlements encouragera la formation de start-ups et des petites entreprises de tout genre. Ces investissements créeront de l'emploi, ce qui créera un marché porteur pour les travailleurs, qui fera que les salaires augmenteront, amorçant un cercle vertueux. Et dans la mesure où, en France, le succès ne sera plus puni, ceux qui auront réussi dans leur vie professionnelle resteront en France, paieront leurs impôts en France, et créeront des emplois en France.

Après un gouvernement axé sur la Réforme et le Travail, plus personne ne se demandera si investir en France est une bonne idée, la réponse sera un enthousiaste « Oui ! ». Nous savons

que ceci est possible, parce-que ces politiques marchent ailleurs : c'est en appliquant ces recettes que Singapour est devenu l'un des pays les plus riches au monde en seulement une génération.

Je l'ai toujours dit, je l'ai déjà dit avant, et je le dirai encore : la France aujourd'hui, malgré tous les bâtons qu'elle met dans les roues des entrepreneurs et des entreprises, malgré tous les problèmes qu'elle suscite aux créateurs de richesses et d'emplois, reste un pays avec un des secteurs privés les plus créatifs et les plus dynamiques au monde. Imaginez-vous ce que ce pays pourrait devenir si on le libérait de ses chaînes !

Voilà donc la feuille de route pour la sortie de cette crise quasi permanente créée par la gauche, qui sape nos énergies et nous dresse les uns contre les autres au lieu de nous permettre de repartir unis à la conquête de marchés, à la poursuite de l'épanouissement et d'atteindre une paix sociale durable, bâtie sur des fondamentaux solides.